



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de MALAUNAY

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N°

2009-264

du

29 mars 2009

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui

non

Prescrit

BV Cailly-Aubette-Robec

29 décembre 2008

Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)

Les documents de référence sont :

Cartographie des aléas du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec, prescrit en 2000/2001

Consultable sur internet

Cartographie des aléas du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec, prescrit en 2008

Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui

non

PPRT de Montville

Prescrit

Approuvé

date

22 décembre 2009

25 juillet 2013

aléas

Suppression, Thermique, Toxique

Les documents de référence sont :

Note de présentation, cahier de recommandations, zonage réglementaire et règlement du PPRT de Montville

Consultable sur internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm

oui

non

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

07 octobre 1988

08 mars 1994

06 février 1995

01 juillet 1997

11 septembre 2008

29 octobre 2010

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

zone 1

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Périmètre d'étude du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec, prescrit en 2008**Cartographie des aléas du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec, prescrit en 2008****Note de présentation du PPRT de Montville****Cahier de recommandations du PPRT de Montville****Zonage réglementaire du PPRT de Montville****Règlement du PPRT de Montville****9. Description des phénomènes d'inondation et des phénomènes de risques technologiques**

Située dans le bassin versant du Cailly, la commune de Malaunay est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales et au débordement du Cailly.

Le territoire inclus dans le périmètre d'étude du PPRT est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, toxiques) engendrés par l'établissement BRENNTAG.